



Formation-Action de 40H à l'Éducation Thérapeutique du Patient « Niveau praticien », pour dispenser

Objectifs de la formation

Objectif général

Au terme de la formation, les participants auront acquis des éléments pour **élaborer et participer à un programme d'éducation thérapeutique** avec des personnes atteintes de pathologie(s) chronique(s).

Télécharger le calendrier 2021 de formation ETP 40h en cliquant [ICI](#)

Télécharger le programme complet de formation ETP 40h en cliquant [ICI](#)

Objectifs pédagogiques

A la fin de la formation, les participants seront en capacité :

- D'aider les personnes atteintes de maladie(s) chronique(s) à **exprimer, individuellement ou en groupe**, les données à prendre en compte dans une démarche d'éducation thérapeutique,
- De définir, à partir de ces données et avec les personnes atteintes de maladie(s) chronique(s), des **objectifs d'éducation partagés**,
- De choisir et d'utiliser des **méthodes et des outils pédagogiques adaptés** aux personnes atteintes de maladie(s) chronique(s), aux objectifs et aux situations d'éducation,
- **D'évaluer les activités** éducatives mises en œuvre et de suivre l'évolution des compétences des personnes atteintes de maladie(s) chronique(s), de contribuer à l'évaluation du programme,

- De **planifier** leur travail d'éducation thérapeutique, en articulation avec leurs autres activités,
- **D'identifier le cadre légal** dans lequel se développent les programmes d'Education Thérapeutique du Patient (ETP) et les sites ressources (dont Oscars).

Méthode pédagogique

- **Alternance** de points théoriques, échanges et travaux de groupe.
- Les participants à la formation sont des **professionnels ou bénévoles en activité** : la formation s'appuiera donc sur leurs représentations, leur expérience et sur l'analyse de leurs pratiques. La démarche pédagogique utilisée pendant la formation s'inscrira dans la même logique que celle préconisée pour mettre en œuvre l'éducation thérapeutique du patient. Elle sollicitera la participation des personnes en formation lors de séances de travail en petits groupes, facilitant notamment l'expression de chacun, mais également lors d'éclairages conceptuels et théoriques.
- **Pour atteindre les objectifs fixés et pour valider les 40h de formation**, il importe que les participants inscrits suivent l'intégralité des 6 journées, et s'engagent à rendre les travaux non présentsiels demandés et suivre les modules d'e-learning proposés.

Contenu

- **Déterminants** de la santé d'une personne atteinte de maladie(s) chronique(s).
- **Représentations** de la maladie chronique et de l'Education Thérapeutique du Patient.
- **Compétences** pour dispenser l'ETP.
- **Attitudes** et **postures** éducatives.
- La démarche d'ETP et ses différentes étapes : bilan éducatif partagé/diagnostic éducatif, objectifs personnalisés, mise en œuvre, évaluation.
- **Construction** et **animation** de séances collectives d'éducation.

- Les participants seront amenés à réaliser un [travail inter séquence](#).
- Un [module e-learning](#) sera à disposition des participants sur l'intervalle de formation.

Public

Toutes [personnes souhaitant intervenir, mettre en place ou participer à un programme d'Education Thérapeutique du Patient](#) (professionnels de santé, de l'activité physique, psychothérapeutes, professionnels du secteur social, artistique, secrétaires, bénévoles, personnes atteintes de pathologie(s) chronique(s)...).

Durée

[3 modules de 2 jours](#) et une demi-journée d'échanges de pratiques à 6 mois de la fin de la formation.

Lieu de formation

Les formations sont organisées [sur le territoire sud et est de la Charente Maritime](#) souvent en alternance sur Jonzac, Royan, Saintes et Saint Jean d'Angely.

Intervenants

[1 formateur spécialisé en Education Thérapeutique du Patient de l'IREPS NA](#), en binôme avec [un formateur de l'UTEP de Saintonge](#), et différents intervenants praticiens de l'ETP (médecins, infirmiers, psychologues, patients ressources, etc.).

Les +

- **Formation agréée ODPC** (n° d'enregistrement organisme DPC : 9863).
- **Tarif préférentiel** (tarif 2021 : 1000 €/participant pour 6 jours de formation). Les frais de repas et de transport restent à la charge du participant.
- Formation ancrée dans l'action, illustrée par des témoignages et expériences diverses.
- Mise à disposition d'un classeur avec les contenus de formation et les supports utilisés, remis également en version numérique.
- Possibilité de bénéficier de **conseil et appui méthodologique** par les formateurs à l'issue de la formation, ainsi que du prêt d'outils et d'ouvrages auprès de chaque centre de ressources de l'IREPS Nouvelle-Aquitaine.

Les inscriptions

Si vous êtes professionnels de santé salarié d'un établissement de santé, la formation peut être prise en charge dans le cadre de la **formation continue**.

La demande préalable doit être adressée, après validation de votre hiérarchie, à votre service de formation continue, avec le calendrier de formation, et le programme de formation ETP 40H.

Lorsque le service de formation continue a validé la prise en charge de la formation, il se met en contact avec l'UTEP de Saintonge (contact@utep-saintonge.fr) pour établir les conventions de formation.

Pour les autres personnes intéressées par la formation ETP des 40h (professionnels ou patients) et qui n'entrent pas dans le cadre d'une prise en charge par un service de formation continue, ou qui peuvent y prétendre au titre d'une activité libérale, merci de contacter la coordinatrice administrative de l'UTEP au 05.46.38.49.51 ou 06.45.42.37.46 ou par mail à contact@utep-saintonge.fr.